

AVIS DE CONVOCATION

À une séance extraordinaire, lundi le 23 janvier 2023 à 18 heures 15
qui sera tenue à la salle Honoré-Lacerte de l'édifice Flore-Irène-Gagnon,
au 371 de la rue de l'Église à Saint-Prosper-de-Champlain

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
 - 3.1. Embauche d'un journalier spécialisé
4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
5. Clôture de la séance

Sandra Turcotte, directrice générale
et greffière-trésorière